

LETTRE

A L'AUTEUR D'UN OUVRAGE INTITULÉ :

SUPERSTITIONS ET PRESTIGES DES PHILOSOPHES
DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE, etc.

Accession no. RB8114

W0
391
D3485
1818
K13

~~~~~  
CET OUVRAGE SE TROUVE AUSSI AU DÉPÔT DE  
MA LIBRAIRIE,

Palais-Royal, galeries de bois, nos 265 et 266.  
~~~~~

*On trouve chez le même Libraire les ouvrages suivants
du même auteur :*

Histoire critique du Magnétisme animal, 2 vol. in-8°, pap. fin, 10 f.
Réponse aux objections contre le Magnétisme, in-8°, 1 f. 50 c.

WOOD LIBRARY-MUSEUM



OF ANESTHESIOLOGY

LETTRE

A L'AUTEUR D'UN OUVRAGE INTITULÉ :

SUPERSTITIONS ET PRESTIGES DES PHILOSOPHES
DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE, etc.

Dans laquelle on examine plusieurs opinions qui mettent obstacle
à l'entier rétablissement de la Religion en France.

PAR J. P. F. DELEUZE.



PARIS,

J. G. DENTU, IMPRIMEUR - LIBRAIRE,
Rue des Petits-Augustins, n° 5 (ancien hôtel de Persan).

1818.

LETTRE

DÉ J. P. F. DELEUZE,

A L'AUTEUR D'UN OUVRAGE INTITULÉ :

Superstitions et prestiges des philosophes du dix-huitième siècle, ou les démonolâtres du siècle des lumières, par l'auteur des Précurseurs de l'Antechrist.

MONSIEUR,

Comme c'est sur mon *Histoire critique du magnétisme* que vous vous appuyez pour établir la doctrine la plus étrange, je crois devoir vous répondre. Il m'eût été indifférent que vous m'eussiez traité de visionnaire : lorsque je me suis déterminé à répandre la connaissance du magnétisme, je me suis attendu aux plaisanteries, et même aux injures de ceux qui veulent en interdire l'examen. Mais, en convenant des effets qu'il produit, vous les attribuez à un principe infernal, et cette opinion est trop dangereuse pour qu'il ne soit pas essentiel de la réfuter. Mon but n'est point ici de défendre le magnétisme, mais de combattre les principes par lesquels vous l'attaquez : je n'en parlerais

même pas, si ce n'était principalement contre lui que votre ouvrage est dirigé. Puissé-je réussir à dissiper vos préventions ! Alors votre conscience vous obligera à rétracter des erreurs dont vous n'aviez pas prévu les conséquences, à détromper les personnes simples et pieuses que votre livre a pu séduire ; et par cette conduite vous honorerez votre caractère. Ce motif me détermine à m'adresser à vous dans ma réponse. Je n'ai point l'intention de vous blesser. Je m'interdirai les armes dont vous faites usage : elles ne conviennent point à celui qui désire la paix, et qui veut soutenir la vérité. Je vois que vous êtes égaré par un zèle aveugle, et je suis persuadé que ce zèle est exempt d'intérêt et de mauvaise foi.

Il y a trois ans qu'un anonyme qui se qualifiait *homme du monde*, fit un petit ouvrage ayant pour titre : *Le mystère des magnétiseurs et des somnambules dévoilé aux âmes pieuses et honnêtes*. Le manuscrit m'ayant été envoyé, parce que j'étais alors censeur royal, j'écrivis à l'auteur, par l'entremise du libraire, pour l'engager à le retirer. Ma lettre ne lui fit aucune impression : il en joignit même des fragmens à son ouvrage, et ces fragmens étaient tellement défigurés, parce qu'il m'avait mal

lu, que je me crus obligé de la faire imprimer. Elle parut dans les *Annales du Magnétisme*, tom. iv, p. 278. M. Suremain de Missery, ancien capitaine d'artillerie, fit ensuite une réponse plus étendue (1). Je présume que vous avez lu la brochure extravagante de *l'homme du monde* : si vous eussiez également pris la peine de lire les réponses, vous n'auriez sûrement pas osé reproduire les mêmes idées.

Je dois pourtant vous rendre cette justice, que votre ouvrage est moins violent que celui de *l'homme du monde*; il n'y a dans vos déclamations ni les mêmes calomnies ni les mêmes absurdités : vous n'en êtes que plus dangereux, parce que *l'homme du monde* a dû révolter les honnêtes gens en accusant les magnétiseurs de se livrer à des pratiques abominables, et de former une ligue pour détruire la religion.

Le magnétisme est une faculté donnée à l'homme par le Créateur, de communiquer à son semblable les forces vitales ou la santé, en s'approchant de lui avec des intentions charitables, avec la volonté et la confiance de lui

(1) *Examen de l'ouvrage qui a pour titre : Le mystère des magnétiseurs, etc.* ; 1 v. in-8°. Paris, J. G. DENTU.

faire du bien. On peut nier la réalité des effets ; mais on ne saurait les attribuer à un mauvais principe, car le don de soulager et de guérir ses semblables, comme celui d'éclairer leur esprit et de toucher leur cœur, ne peut venir que du père des lumières. *Omne donum perfectum de sursùm est, descendens à patre luminum.* (Jac. 1, 17.)

L'Évangile nous apprend que ce don est plus particulièrement accordé à ceux qui ont la foi ; qu'il est au nombre des signes dont elle est accompagnée. Ceux qui auront la foi, dit Jésus-Christ, imposeront les mains aux malades, et les malades seront guéris. *Super ægros manus imponent, et bene habebunt.* Il dit encore : Si vous avez la foi, et que vous n'hésitez point dans votre cœur, vous verrez arriver tout ce que vous aurez cru possible. Il dit enfin : Tout ce que vous demanderez avec foi vous sera accordé. Si ces paroles ne sont pas une preuve du christianisme de ceux qui espèrent soulager leurs frères souffrants par la méthode que j'ai indiquée, elles doivent du moins vous empêcher de les regarder comme des impies.

Mais ce n'est point l'action simple du magnétisme, qui consiste à approcher ses mains d'un malade, en lui disant avec confiance : *Je*

veux vous guérir, qui vous fait voir en cela l'œuvre du diable ; ce sont les phénomènes du somnambulisme. Ces phénomènes n'appartiennent point exclusivement au magnétisme ; ils se montrent spontanément dans plusieurs maladies nerveuses, et vous en trouverez la relation dans un grand nombre de livres de médecine et dans l'histoire de tous les peuples. Ils vous paraissent inexplicables : je crois, en effet, qu'ils le sont par les lois générales de la physique ; mais est-ce une raison pour les attribuer au diable ? S'il existait un peuple privé de l'odorat, serait-il fondé à traiter de magicien un étranger qui, par ce sens, découvrirait des objets cachés à tous les autres ? Combien de choses que nous sommes forcés de reconnaître aujourd'hui, quoique nous ne les expliquions pas mieux qu'on ne le faisait dans le temps où les savans les jugeaient impossibles ? Concevez-vous comment dans une chambre où tout est froid, obscur, immobile, il suffit de frotter un plateau de verre sur un coussinet, pour qu'en un instant tout soit en feu, pour que des corps s'attirent ou se repoussent, pour que les êtres vivans éprouvent les commotions les plus violentes ? Concevez-vous comment on attire la foudre d'un nuage pour la conduire

dans un lieu déterminé? Concevez-vous comment en plaçant les uns sur les autres des disques de deux métaux différens, il s'établit par cette superposition un courant qui vitrifie les substances les plus réfractaires? Concevez-vous comment le fluide de l'aimant traverse les corps les plus denses, pour agir sur le fer, sans que son action se fasse sentir à d'autres corps? Concevez-vous comment il tombe des pierres de l'atmosphère? J'écrirais un volume de questions semblables, et vous seriez fondé à faire à toutes la même réponse que vous faites pour le magnétisme : C'est le diable.

D'après votre théorie, on ne peut jamais savoir si une maladie extraordinaire, un phénomène incompréhensible, un tour d'adresse surprenant sont des effets naturels ou des prestiges du démon. Vous ne craignez cependant pas de décider la question pour un grand nombre de ceux dont vous avez entendu parler, et ceci doit faire trembler pour les autres. « Le Seigneur, dites - vous (page 149),
 « pour punir les hommes de leur exécrable
 « apostasie, les a livrés au caprice du père des
 « mensonges. Aussi, ce monstre infernal a eu
 « beau jeu pour les duper... Tandis qu'on affecte
 « tait de ne plus croire à l'existence du diable,

« c'était lui qui jouait le premier rôle dans les
 « loges des francs-maçons, dans les antres des
 « illuminés, sur les théâtres des villes, sur les
 « tréteaux de la populace, dans les salons des
 « grands et des riches, et jusque dans le palais
 « des rois. Il était travesti tantôt en homme
 « extraordinaire, tantôt en physicien, tantôt en
 « magnétiseur, tantôt en ventriloque, tantôt en
 « artiste, tantôt en charlatan, tantôt en Samson,
 « tantôt en diseur de bonne fortune, tantôt en
 « joueur de piquet. Il se délectait à faire tous ses
 « tours sans être connu. Il se moquait de la sot-
 « tise des spectateurs.... C'est ainsi que l'esprit
 « de ténèbres, à force de prestiges mensongers,
 « parvenait à si bien éclairer notre siècle. Ce
 « serait à n'en pas finir si l'on voulait entrer
 « dans tous les détails. »

En effet, vous passez sous silence des choses plus surprenantes et plus nouvelles que les prestiges que vous signalez. Je ne sais comment vous avez oublié le cerf de Franconi, qui s'élançait au milieu d'un feu d'artifice; le chien et les serins qui choisissent les lettres et les chiffres comme s'ils savaient lire et calculer, sans que leur maître fasse aucun signe visible : car l'intelligence des animaux ne peut aller jusque-là.

Ce serait à n'en pas finir, si je voulais répondre à toutes les absurdités contenues dans le passage que je viens de citer. Je me flatte que tous les gens raisonnables sentiront combien il est ridicule d'attribuer au diable les tours de force et les tours d'adresse des escamoteurs. Je m'arrêterai sur un seul point, parce qu'il me semble que, même d'après vos idées, vous auriez dû arriver à d'autres conséquences.

Le merveilleux que présentent quelques-uns des phénomènes du somnambulisme vous paraissant inexplicable par les lois de la physique, vous trouvez tout simple de les attribuer à une puissance surnaturelle. Mais il me semble qu'en vous accordant la chose, on doit s'étonner que vous regardiez comme démontré que cette puissance est le diable. Quelques magnétiseurs qu'on a désignés sous le nom de *spiritualistes*, ont imaginé que, dans l'état de crise, l'âme se trouvant plus affranchie des liens de la matière, elle pouvait se mettre en relation avec les êtres spirituels. Selon eux, ces êtres spirituels sont bons ou méchants : ce sont ou des anges ou des démons ; et l'on entre en communication avec les uns ou les autres, selon qu'on veut le bien ou le mal, selon qu'on a des intentions pures ou des intentions perverses, selon qu'on est

pieux ou impie, selon qu'on implore le secours de Dieu, ou qu'on s'abandonne à l'empire de Satan. Je ne crois pas que cette doctrine soit vraie : j'ai prouvé dans mon ouvrage qu'elle n'est pas établie sur des fondemens solides ; mais du moins elle est conséquente : elle ne porte pas à regarder une foule de gens de bien comme les agens ou les jouets du démon. Je sais que la faculté de prévision est une chose incompréhensible et inexplicable : mais si le démon peut prévoir l'avenir, pourquoi l'ame humaine ne le pourrait-elle pas ? Pourquoi cette faculté ne serait-elle pas, comme tant d'autres, un don de Dieu, sans être cependant une preuve de la sainteté de celui qui la possède ?

« Le don de prophétie, dit Bossuet, est une
 « lumière particulière à quelqu'un pour recon-
 « naître les choses futures ou même des choses
 « occultes qui se passent au-dedans des cœurs
 « ou dans des endroits éloignés. C'est une vérité
 « constante et fondée sur la doctrine de saint
 « Paul, que ce don est une de ces grâces gra-
 « tuites qui ne sont point attachées à la perfec-
 « tion, et qui ne demandent pas même la grâce
 « sanctifiante. Il est vraisemblable que ces dons
 « sont accordés particulièrement aux amis de

« Dieu, qui sont aussi mieux disposés à les recevoir et à en user (1). »

Je ne pense pas que vous puissiez récuser l'autorité de Bossuet. Je vous prie de remarquer que cette faculté particulière était autrefois, comme elle l'est encore aujourd'hui, accordée à quelques hommes.

S'il se trouve parmi vous un prophète, est-il dit dans les Nombres, je lui apparaîtrai en vision, ou je lui parlerai en songe (*Nombres*, 12, 6), ce qui suppose la qualité de prophète antérieure à une communication surnaturelle.

On doit dire que cette faculté est un don de Dieu, comme la mémoire et le génie : mais vous voyez que Bossuet ne la regarde point comme miraculeuse, et qu'il est bien loin d'en chercher la cause dans les artifices du démon.

Athénagore, qui vivait dans le deuxième siècle, et qui connaissait bien la doctrine de l'église, nous dit dans son *Apologie pour les chrétiens*, que l'âme, attendu qu'elle est immortelle, peut, par sa propre vertu, percer dans l'avenir, et que c'est à tort que les démons s'attribuent cette puissance. Tertullien pense aussi que la faculté de prévision est naturelle à l'âme,

(1) Bossuet, *Tradition des nouv. Mystiques*, ch. xiii. Œuvres de Bossuet, éd. in-8°, t. xvi, p. 679.

quoiqu'elle y soit en réserve, et qu'elle ne se développe et ne s'exerce que dans certaines circonstances, ou par une grâce particulière. (Tertull., *de Animâ*, cap. xxii.)

Vous citez un fait rapporté dans les *Actes des Apôtres*, chap. xvi, et vous croyez qu'il vous donne gain de cause; mais il me paraît que vous interprétez fort mal ce passage.

La servante qui avait un esprit de python (ou un esprit de divination, car ces deux mots sont synonymes), était une femme atteinte d'une maladie nerveuse, qui lui donnait cette sorte de clairvoyance qu'on remarque dans les somnambules. Elle suivait les apôtres en criant : « Ces hommes sont des serviteurs de « Dieu qui vous annoncent la voie du salut. » Certainement un tel langage ne pouvait être inspiré par le diable. Car saint Paul nous apprend que personne ne peut confesser Jésus-Christ, si ce n'est par le Saint-Esprit : *Nemo potest dicere Dominus Jesus, nisi in Spiritu Sancto*. Mais pourquoi saint Paul était-il importuné des acclamations de cette femme? C'est qu'il ne voulait pas avoir pour auxiliaire une servante qui faisait gagner de l'argent à ses maîtres en exerçant le métier de la divination, métier expressément défendu par la loi. Il la

guérit , et elle perd la faculté qui était la suite de sa maladie. Vous me direz que les apôtres ont pu forcer le diable à rendre témoignage à leur mission. Soit. Mais ils ont fait ici tout le contraire , puisqu'ils ont imposé silence à celle que vous supposez être l'organe du démon.

Vous craignez, Monsieur, qu'on ne se serve du magnétisme pour attaquer les miracles. Rassurez-vous : jamais les enthousiastes du magnétisme n'ont pensé qu'il fût au pouvoir de l'homme de ressusciter les morts , d'apaiser les tempêtes , de rendre la vue à un aveugle de naissance , de guérir subitement un paralytique. Le magnétisme est une faculté donnée à l'homme de transporter par sa volonté , sur un autre individu , une émanation du principe qui l'anime : il n'est que l'exercice de la puissance dont est doué celui qui l'emploie ; et cette puissance , limitée dans toutes les créatures , ne saurait aller jusqu'à opérer des prodiges. Le magnétisme , dit Van-Helmont , est l'action à distance. Dans l'homme , cette action est produite par la volonté ; son efficacité dépend de la droiture et de la pureté des intentions ; elle est bien plus grande encore dans celui qui est soutenu par le secours de Dieu , dont la bonté exauce la prière de la foi. Quand les saints

guérissaient des malades, ces guérisons étaient magnétiques, puisqu'elles étaient faites à distance et par la volonté ; mais elles étaient l'effet de leur confiance en Dieu, de l'ardeur de leur charité, de l'abnégation d'eux-mêmes, de la pureté de leurs mœurs : s'ils n'avaient pas été des saints, ils n'auraient pu les opérer (1). Le fluide magnétique, ou fluide vital (si toutefois il existe comme substance matérielle), n'est autre chose que l'instrument dont se sert la volonté : il n'a nulle action par lui-même, il transmet seulement la vertu inhérente à celui qui le dirige ; comme l'air, qui est le véhicule du son, ne fait entendre un discours qu'autant que l'intelligence lui imprime un mouvement déterminé. A parler rigoureusement, on pourrait dire que la vertu de guérir n'appartient pas plus au magnétisme que l'éloquence n'appartient à l'air. Les apôtres ont fait des conversions miraculeuses, en prononçant des discours inspirés par l'Esprit saint, quoique ces discours fussent composés de mots dont tout le monde se sert, et que l'air fût le seul conducteur des paroles qui sortaient de leur bou-

(1) J'ai donné dans la *Bibliothèque du magnétisme*, t. 1 et II, une exposition de la théorie de Van-Helmont.

che. Ils ont de même opéré des guérisons miraculeuses par la foi et la volonté , parce que Dieu , qui les avait choisis , les avait doués d'une puissance surnaturelle. La faculté de soulager les maux de son semblable , d'augmenter ses forces , de favoriser la crise nécessaire pour la guérison , par l'action d'une volonté bienveillante et confiante , est inhérente à l'homme ; mais celle d'opérer des miracles , d'interrompre la marche de la nature , n'existe que dans le Créateur de la nature ; et si quelqu'un la possède dans telle ou telle circonstance , c'est parce qu'il a plu à Dieu de lui en faire un don particulier.

Il est tout simple de nier les effets du magnétisme : mais ces effets une fois reconnus , la cause à laquelle je les attribue , et les limites que j'assigne à la puissance du magnétisme , sont des choses incontestables.

Vous me direz , Monsieur , que des prestiges peuvent ressembler à des miracles. Soit. Mais alors , comment distinguerez-vous les uns des autres ? C'est sans doute , d'après le conseil donné dans l'Écriture , en comparant la doctrine aux actions. Les magnétiseurs ne font pas de miracles , ils ne prétendent point en faire. Mais quand même ce qu'ils ont fait vous

semblerait miraculeux, je vous demande si vous trouvez parmi eux des hommes qui, par leurs écrits ou leurs discours, annoncent une mauvaise doctrine? On peut, au contraire, vous en citer plusieurs qui sont connus par la pureté de leurs principes comme par leur charité. Je n'ai jamais ouï dire que le magnétisme eût éloigné quelqu'un de la religion : je connais des gens qu'il y a ramenés. Voici un fait que je puis vous affirmer.

M. le comte de *** , qui a toujours joui de la plus grande considération, et qui s'est particulièrement distingué par son zèle et son dévouement pour notre Roi, était encore fort jeune lorsqu'il commença à s'occuper du magnétisme. Il n'était point impie ; mais il était imbu des idées philosophiques du temps , et se livrait sans scrupule aux passions de son âge , lorsqu'il rendit somnambule une dame qui n'avait pas non plus une grande sévérité de principes. Cettè dame étant en somnambulisme , réfléchit sur la légèreté de sa conduite ; elle parla à son magnétiseur de la nécessité de suivre en tout les préceptes de la religion , et elle réussit à le convertir : si bien que , depuis cette époque , il a fait profession des sentimens de piété. Il a continué de magnetiser

avec succès, et toujours en priant Dieu de seconder ses intentions. Je pourrais vous citer plusieurs faits du même genre. Je puis aussi vous assurer que les personnes pieuses se livrent plus particulièrement aux sentimens de piété lorsqu'elles sont dans l'état de somnambulisme.

Puisque vous ne dédaignez pas, Monsieur, de lire les ouvrages sur le magnétisme, prenez la peine de jeter les yeux sur les deux premiers volumes de la *Bibliothèque du magnétisme*, imprimés en 1817 (1). Vous y trouverez la relation d'un traitement magnétique fait par M. Coll, archiprêtre, curé de Dangé. Ce traitement était accompagné de somnambulisme, et M. Coll, qui en donne les détails, était assisté par d'autres prêtres aussi pieux que lui, et qui joignaient la prière aux procédés magnétiques. Lisez ensuite la notice sur M. Coll, que la mort vient d'enlever à ses paroissiens, à l'âge de quatre-vingts ans. Vous y apprendrez qu'il avait été obligé de sortir de France, pour fuir la persécution dont étaient menacés ceux qui restaient attachés à la pureté de la foi ; que sa vie entière avait été consacrée aux bonnes

(1) Paris, J. G. DENTU.

œuvres, qu'il avait rendu des services à son pays, et qu'il y jouissait de la plus grande considération. C'était un prélat respectable qui lui avait appris à magnétiser, et qui l'avait engagé à faire usage de cette pratique de charité pour soulager les malades. Vous trouverez encore dans le même ouvrage, la relation de plusieurs cures magnétiques également accompagnées de somnambulisme, et faites par M. Germon, curé de Saint-Aubin-le-Cloux, près Parthenay.

Je présume que si vous eussiez été instruit de tout cela, vous auriez eu quelque scrupule de traiter de diabolique une méthode adoptée par des prêtres respectés pour leurs vertus et leurs lumières.

Je connais une religieuse qui a guéri dans son couvent une autre religieuse qu'elle avait rendue somnambule. Le phénomène du somnambulisme l'ayant d'abord étonnée, elle crut devoir consulter son évêque, qui lui dit qu'elle pouvait continuer en sûreté de conscience. C'est elle-même qui m'a raconté les détails du traitement. Elle ne comprenait rien aux phénomènes, elle ne cherchait point à les expliquer, mais elle ne croyait pas devoir les attribuer à la magie.

Je connais deux jeunes filles élevées dans

des sentimens de pitié, que leurs parens ont guéries par le magnétisme d'une maladie assez grave. L'une était âgée de sept ans, l'autre de onze. Toutes deux sont devenues somnambules, et leur somnambulisme a cessé après la guérison, comme cela est ordinaire. Des filles chrétiennes, dans l'âge de l'innocence, sont les temples du Saint-Esprit. Seraient-elles tombées sous l'empire du démon, parce que leurs parens ont passé les mains sur elles avec l'intention de les guérir ? Si vous voulez bien recevoir mon témoignage sur ces faits, comme vous l'avez reçu pour tant d'autres, vous serez, je crois, embarrassé de les accorder avec votre système.

Je vous ai cité Van-Helmont. C'était un des hommes les plus pieux, un des plus zélés catholiques de son siècle. En 1620, il fit une Dissertation pour repousser les idées que vous reproduisez aujourd'hui, et il s'appuya sur les principes de la religion et sur les documens des livres saints. Je vous invite à lire cette Dissertation. Van-Helmont l'a dédiée à son ange gardien, auquel il avait une grande dévotion. Vous n'oserez pas dire que lorsqu'on invoque avec confiance son ange gardien, le diable vient prendre sa place (1). On a accusé Van-

(1) Cette dédicace que Van-Helmont avait mise à la

Helmont d'être trop crédule, d'adopter des chimères, et de combattre des opinions insensées; mais on ne saurait le soupçonner d'avoir été le jouet du diable : il était trop vertueux, trop humble, trop fervent dans ses prières, trop soumis à l'Église, pour être exposé à ce danger. Il nous dit que c'est une véritable idolâtrie d'attribuer à Satan les dons que nous avons reçus de la bonté du Créateur.

En effet, il me semble que c'est une impiété de présenter le diable comme le *singe de Dieu*, de prétendre que Jésus-Christ étant venu sur la terre pour racheter et pour éclairer les hommes, il les abandonne ensuite à tous les prestiges de Satan. C'est, dites-vous, pour punir les hommes de leur apostasie : mais les enfans, mais les personnes simples que mon livre a engagées à pratiquer le magnétisme, n'avaient pas apostasié? Pourquoi Dieu les exposerait-il à être les jouets du père des mensonges, en lui laissant le pouvoir d'imiter ses œuvres? Si

tête de sa Dissertation sur la guérison magnétique des blessures *de magnetica vulnerum curatione*, a été retranchée dans le recueil de ses œuvres publié après sa mort par son fils. On la trouve avec la Dissertation dans le *Theatrum sympatheticum* imprimé à Nuremberg en 1662.

Satan peut faire des prodiges, ces prodiges doivent porter un caractère qui les distingue des miracles divins. Ce caractère existe dans le principe et dans le résultat. L'arbre se reconnaît à ses fruits. Or, quel est le principe du magnétisme? c'est la charité : quel est le résultat? c'est la guérison ou le soulagement des malades. Vous ne pouvez certainement attribuer la charité au diable : quant à la guérison des maladies, c'est un bien; et vous raisonnez comme ceux qui attaquaient les miracles de Jésus-Christ. Vous pourrez, en effet, trouver dans l'Écriture la relation des efforts faits par Satan pour tourmenter les hommes, pour leur causer des maladies; mais je ne me souviens pas d'y avoir vu un seul exemple de guérisons opérées par la puissance du diable.

Vous ne vous doutez pas, monsieur, qu'en attaquant le magnétisme, vous faites cause commune avec ceux que vous appelez des *philosophes*, et que vous regardez comme vos ennemis. La plupart d'entr'eux rejettent le magnétisme, parce qu'il ne s'accorde pas avec leurs théories. Il en est qui, comme vous, assimilent les magnétiseurs aux sorciers, non point qu'ils admettent l'action du diable, mais parce qu'ils regardent les magnétiseurs et les

magnétisés comme des jongleurs, des fous ou des dupes. Les matérialistes sur-tout sont opposés au magnétisme, parce qu'il offre des preuves de la spiritualité de l'ame. Mais aucune puissance humaine ne saurait empêcher le triomphe d'une vérité qui est aujourd'ui généralement connue, et dont tout le monde peut faire l'expérience; et j'aurais cru inutile de vous répondre, si la doctrine que vous voulez répandre ne me paraissait dangereuse pour l'ordre social, qui peut fort bien se passer du magnétisme, mais non de la paix intérieure, de la justice et de la religion.

Après avoir établi, toujours sur des citations de mon ouvrage, que les effets du magnétisme sont des prestiges du père des mensonges, vous accablez les francs-maçons du poids de votre colère, vous les accusez d'avoir *jeté un sortilège sur la France*, et vous faites du *grand Orient* un personnage qui n'est autre que Lucifer. Je ne m'arrêterai point à les défendre; je me contente de vous renvoyer à l'article inséré dans le Journal des Débats du 8 novembre 1817, où M. Nodier réfute victorieusement un ouvrage de M. Mallet, qui leur attribue, comme vous, tous nos désastres.

Vous discutez enfin l'histoire de ce laboureur

de la Beauce, qui s'est cru envoyé par l'ange Raphaël, pour dire au Roi de faire observer la religion. « Comme le diable est le père des mensonges, dites-vous, on ne risque rien de mettre cette fourberie sur son compte. » On ne risque rien, en effet, que de choquer le bon sens, et je suis surpris que vous n'ayez pas osé l'affirmer. Cette supposition s'accordait avec votre théorie ; puisque, selon vous, le diable s'amuse beaucoup à assister au chapelet que je faisais réciter à des personnes pieuses pour soutenir leur attention et diriger leur intention, lorsqu'elles coopéraient au traitement magnétique d'une malade, en faisant la chaîne autour d'elle.

L'unique but de votre ouvrage est d'établir, soit par le raisonnement, soit par les faits, que la magie est une chose réelle, et que cet art diabolique ne fut jamais autant exercé qu'aujourd'hui. Vous citez comme une preuve incontestable des crimes commis par ce moyen, l'arrêt de mort rendu en 1691 contre deux bergers de la Brie, accusés d'avoir fait périr par un sortilège, les troupeaux de M. de Pacy et d'autres propriétaires de la province. Vous voudriez qu'on remit en vigueur les anciennes lois contre les magiciens : vous citez, comme

très-digne d'attention, une requête présentée à Louis XIV en 1670, dans laquelle on lui dit « que les empereurs Constantin et Théodose, « éclairés des lumières de l'Évangile, non seulement renouvelèrent les peines portées « contre les magiciens, mais aussi défendirent « de les recevoir appelans des condamnations « contr'eux jugées, et les déclarèrent même « indignes de la clémence des princes. Ce passage (dites-vous) prouve que, dans tous les « temps et chez tous les peuples, on croyait à « l'existence des démonolâtres, et qu'on les « punissait comme ils méritent de l'être. »

Certainement nous ne pouvons craindre aujourd'hui qu'on renouvelle les lois que vous regrettez. Il n'est aucun tribunal en France qui se permît même d'examiner une accusation de sortilège; mais vos principes n'en sont pas moins dangereux pour l'ordre social. Ils n'auront sans doute aucune influence sur les gens éclairés, mais ils en auront une très-funeste sur le peuple des campagnes, toujours disposé à attribuer ses malheurs à la malice de ses ennemis et à une cause surnaturelle. Lorsqu'une épizootie fera périr des moutons, les paysans ne manqueront pas d'accuser quelqu'un d'avoir jeté un sort : cette opinion se répandra,

et le prétendu magicien ne pouvant être livré à la justice, il sera mis en pièces par les habitans du village. Les magistrats seront obligés de sévir non contre les sorciers, mais contre ceux qui, croyant à la réalité des sortilèges, auront exercé leur vengeance sur les infortunés qu'ils soupçonnent de ce crime. Cette crainte n'est que trop fondée, et deux exemples récents nous en donnent la preuve. Je sais bien qu'aucun ecclésiastique ne tolérera qu'on se venge soi-même de ceux dont on a reçu du dommage par des maléfices : mais une fois que des paysans seront persuadés qu'on a ruiné par ce moyen leur santé ou leur fortune, il sera impossible de contenir leur fureur. Le seul moyen de prévenir ce danger est au pouvoir de ceux qui instruisent le peuple ; c'est aux ecclésiastiques à détruire chez lui les idées superstitieuses qui en sont la cause nécessaire.

Je crois, Monsieur, en avoir dit assez sur le magnétisme et sur les divers genres de sortilège que vous lui associez. Je vais passer à des considérations d'un ordre plus élevé, et d'un plus grand intérêt pour vous et pour ceux qui lisent votre ouvrage, et qui ont des opinions analogues aux vôtres. J'ai parlé du danger de vos principes pour la raison, pour la justice,

pour l'ordre public ; je dois parler du tort qu'ils peuvent faire à la religion. Veuille le ciel qu'en traitant des questions qui ne sont pas de mon ressort, je ne tombe pas moi-même dans quelques erreurs. Si quelqu'un des membres du clergé avait pris la plume pour vous réfuter, je n'aurais pas cru devoir me mêler de la discussion. Malheureusement les ecclésiastiques se taisent, et leur silence sert de prétexte à leurs ennemis pour les accuser injustement de n'être pas fâchés que votre doctrine se répande. La religion chrétienne est le patrimoine de tous les Français ; tous sont appelés à concourir aux vues du gouvernement qui veut la maintenir ; tous sont autorisés à la défendre également contre les attaques des incrédules et contre celles des fanatiques. Je me flatte que mes observations ne paraîtront pas déplacées dans les circonstances actuelles. Je désire que vous ayez la patience de les écouter, et que vous puissiez assez vous dépouiller de vos préventions pour les examiner de sang-froid, et pour les comparer aux vœux, aux besoins et aux sentimens de l'Église.

Vous gémissiez, Monsieur, de la décadence de la religion, et tous les gens de bien en gé-

missent avec vous ; vous en désirez le rétablissement, et tous les gens de bien le désirent : mais les moyens que vous prenez pour arriver à ce but, sont précisément ceux qui peuvent le plus nous en écarter. Etudiez l'esprit de votre siècle, informez - vous de l'opinion générale, vous verrez que tout le monde sent la nécessité de la religion, et pour donner une règle positive à la morale, un motif puissant et général à la pratique de la vertu, et pour assurer l'ordre public, et pour affermir le gouvernement sur une base solide. Ceux que vous nommez des *philosophes* ne sont ni des insensés ni de malhonnêtes gens ; ils ont reconnu que l'impiété produit la licence ; et quoiqu'ils aient le malheur de douter de la vérité du christianisme, ils veulent que leurs enfans soient élevés dans le christianisme. Ils savent qu'on ne fait pas une religion comme une ordonnance de police, ni même comme une charte, et que si l'on veut en avoir une, il faut la prendre toute faite. Or, ils sont bien convaincus que de toutes les religions qui ont existé dans le monde, le christianisme est la plus pure, la plus belle, la plus favorable au bonheur du genre humain, la seule qui console dans le malheur, et qui offre à l'homme des espérances et des récompenses

dignes de la vertu. Ils avaient été révoltés de voir qu'on avait souvent abusé de cette religion sainte, et ces abus la leur avaient fait prendre en haine. Mais ils voient que les maux auxquels elle a servi de prétexte sont incomparablement moindres que le bien qu'elle a produit : ils veulent sincèrement qu'elle se rétablisse et se conserve : ils désirent seulement qu'elle rapproche les hommes au lieu de les diviser, et qu'elle ne soit plus profanée en servant d'instrument au fanatisme et à l'ambition.

Il y a cinquante ans que les jeunes gens mal élevés s'imaginaient montrer de la force de tête en se mettant au-dessus de ce qu'ils nommaient *des préjugés*; de l'esprit, en attaquant par des plaisanteries la croyance de leurs pères : cela n'est plus de mode aujourd'hui, cela est même de mauvais ton, et l'on n'entend personne se permettre, en bonne société, de parler avec dérision de ce que tout le monde est convenu de respecter. Le titre d'*esprit fort* dont on se glorifiait autrefois, est devenu ridicule. La religion est enseignée dans les collèges : le gouvernement le veut; ceux qui sont à la tête de l'instruction publique secondent les intentions du gouvernement, et peu à peu elle deviendra le principal fondement de l'éducation. Il y a

bien encore quelques jeunes gens imbus des doctrines impies, parce que leur éducation a commencé dans un temps d'anarchie ; mais ils recevront dans le monde la leçon de garder le silence, si leurs principes ne sont pas ceux auxquels on est revenu, et la génération qui s'élève se sera nourrie des vérités de la religion, de manière qu'elles feront partie de son intelligence. Voilà ce qui se prépare et ce qui aura lieu si vous le voulez. Si cette prédiction ne se vérifie pas, ce ne sera point le diable qui aura empêché que l'Église ne triomphe : car il est dit que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. La malice de ses ennemis est moins à craindre que l'imprudence de ses défenseurs.

Je professerai toujours le plus profond respect pour le clergé. Celui de France a constamment joui de la plus haute considération ; ses évêques ont, depuis Bossuet, également soutenu le trône et l'autel, et sa conduite pendant la dernière persécution, est vraiment digne de la primitive Église. Mais il se trouve parmi vous quelques ecclésiastiques étrangers aux affaires de ce monde, qui voudraient substituer les opinions serviles du douzième siècle aux opinions trop hardies du dix-huitième : on

ne veut ni des unes ni des autres. On a d'abord fait peu d'attention à ces enthousiastes imprudens et aveugles ; mais il se forme autour d'eux un parti nombreux : ils font circuler dans le public plusieurs ouvrages composés dans le même esprit que les vôtres. On commence à redouter leur influence ; et des hommes éclairés, s'exagérant le péril, pensent qu'on ne saurait les ramener, et qu'il faut leur opposer la plus vigoureuse résistance. Dans cette lutte tous souffriront également , et la société est exposée à rentrer dans le cahos dont la religion peut seule la préserver.

Combien vous vous trompez, Monsieur, et sur la cause de vos malheurs passés, et sur les facilités qui vous sont offertes, et sur la disposition actuelle des esprits. Les incrédules eux-mêmes, affligés des contradictions que vous avez éprouvées, voulaient vous laisser jouir en paix du droit d'annoncer une doctrine salutaire et révéree ; vous leur supposez des intentions perfides ; vous déclarez même la guerre aux hommes religieux qui n'adoptent pas toutes vos opinions ; vous réveillez des craintes qui s'étaient dissipées ; vous augmentez le nombre de vos adversaires, et vous leur fournissez des armes contre vous. Au lieu de se-

conder les desseins de la Providence, vous les contrariez, et les moyens que vous prenez pour établir le règne de la Foi, sont précisément ceux qui peuvent lui susciter de nouveaux ennemis.

Je ne prétends excuser aucun des auteurs irréligieux du dernier siècle; mais au lieu de leur supposer des projets abominables, il faut, pour qu'ils n'aient pas de successeurs, anéantir les motifs ou les prétextes de leurs déclamations. Vous faites absolument le contraire.

Les philosophes (1) ont vu qu'on avait associé à la religion des opinions intolérantes et superstitieuses, et pour les détruire, ils ont attaqué la religion, qui leur semblait les favoriser : vous cherchez à rétablir ces opinions auxquelles on avait renoncé.

Ils ont vu que la croyance aux sorciers, à l'action physique du diable, aux pactes, etc., avait causé des procédures horribles, des exé-

(1) J'emploie ici cette dénomination dans le sens de ceux à qui je réponds. Le nom de Philosophe ayant toujours été donné aux hommes distingués par leurs lumières, il est inconcevable qu'on s'en serve aujourd'hui pour désigner les incrédules, comme si les lumières supposaient l'incrédulité.

cutions atroces ; ils en avaient démontré l'absurdité : vous voulez ramener ces idées barbares.

Ils ont vu que, dans plusieurs circonstances et dans plusieurs pays, le clergé avait manifesté l'intention d'attirer à lui les richesses et la puissance, de diriger la marche du gouvernement, d'avoir seul le privilège d'enseigner la jeunesse, de s'opposer au progrès des sciences et des lumières quelles amènent, et d'employer l'autorité civile à soutenir sa domination : vous annoncez aujourd'hui le même système.

Ils ont vu que les Jésuites, soumis à un chef étranger, formaient dans tous les pays une puissance indépendante du gouvernement, et que, par leur union même, ils exerçaient une influence redoutable à tous les souverains. Ils désapprouvaient la rigueur avec laquelle on les avait traités, les calomnies par lesquelles on les avait rendus odieux ; mais ils avaient démontré qu'on ne pouvait tolérer leur existence : vous voulez le rétablissement des Jésuites que le Pape lui-même avait supprimés.

Ils ont vu que vous vouliez soumettre à votre censure toutes les opinions, non seulement en métaphysique et en morale, mais en histoire,

en histoire naturelle et en physique : et vous continuez à mettre des entraves à la raison humaine. Est-il étonnant qu'avec la meilleure volonté ils ne puissent se reconcilier avec vous ?

Si l'on suivait le mouvement que vous voulez imprimer, le gouvernement n'agirait que d'après vos conseils ; l'instruction de la jeunesse serait exclusivement sous votre direction ; ceux qui vous sont soumis et dévoués seraient les seuls qui auraient part à la charité des riches , la liberté des cultes établie par la Charte serait proscrite ; on persécuterait ceux qui ne sont pas de votre avis ; le clergé serait , dans l'ordre politique , le premier corps de l'Etat ; les rois eux-mêmes ne seraient que les instrumens de votre puissance ; les progrès de la civilisation seraient arrêtés , et la société rétrograderait vers les siècles de ténèbres et de barbarie.

Vous vous opposez à la méthode d'enseignement mutuel , sans faire attention qu'elle serait dans vos mains un instrument utile , et que les frères des écoles chrétiennes , qui s'en rapprochaient déjà , gagneraient beaucoup à l'adopter entièrement (1). Vous dites que l'ins-

(1) L'établissement des écoles des Frères n'éprouva pas moins d'obstacles à la fin du dix-septième siècle ,

truction va trop vite par ce moyen , comme si l'on manquait de choses utiles à enseigner aux enfans , en attendant que leurs forces physiques les rendent capables d'aider leurs parens dans le métier qu'ils exercent.

Vous déclamez contre les sociétés de bien-faisance qui ne sont pas sous votre direction ; et vous ne regardez comme de bonnes œuvres que celles dont la piété est l'unique motif. Sans doute la religion rend les bonnes œuvres plus méritoires , mais elle n'en change pas la nature. La charité est par elle-même une vertu. La foi sans les œuvres est une foi morte , dit l'apôtre saint Jacques ; et la religion pure et sans tache aux yeux de Dieu consiste à visiter les orphelins et les veuves dans leurs afflictions. (Jacq. 1 , 27.) Il est trois vertus principales ,

que n'en éprouve aujourd'hui celui des écoles d'enseignement mutuel. Lorsque le vertueux fondateur de ces écoles , M. de la Salle , voulut les introduire à Paris , il eut à lutter contre le curé de Saint - Sulpice et contre les maîtres d'école , qui lui firent un procès. Il lui fallut un zèle et une persévérance admirables pour réussir insensiblement à les faire adopter. Voyez la *Vie de M. de la Salle* , 2 vol. in-4°, Rouen 1735 ; et la *Notice sur ce digne ecclésiastique , insérée dans le journal d'Éducation* (première année) , n° 6 et 7.

dit saint Paul, la Foi, l'Espérance et la Charité, et de ces trois vertus, la Charité est la plus grande : *major autem charitas.*

Vous exhumez une doctrine qu'on nomme *ultramontaine*, doctrine opposée à celle du clergé de France, rejetée même par la partie la plus éclairée du clergé de Rome, et qui, présentant la France comme schismatique, trouble les consciences, et met le catholicisme en opposition avec les lois fondamentales de la monarchie (1).

(1) Deux brochures récemment imprimées à Lyon offrent la preuve de ce que j'avance. On les trouve difficilement chez les libraires de Paris, mais elles n'en sont pas moins fort répandues. La première a pour titre :

*Précis abrégé des vérités qui distinguent le catholique de toutes les sectes chrétiennes, et avouées par l'église de France, par M. D***, ancien professeur de théologie.*

Voici quelques-unes de ces vérités :

27^e vérité, p. 25. « Le souverain Pontife n'a point de supérieur sur la terre, mais il est le supérieur de toutes les églises, il les juge toutes, et il ne peut être jugé par aucune. Cette prérogative ne lui est pas accordée par le droit humain, mais par le droit divin. »

35^e vérité, p. 41. « Les docteurs modernes, en s'éloi-

Vous vous occupez encore des querelles du jansénisme et du molinisme, et d'autres subtilités

gnant de ces principes, troublent tout l'ordre hiérarchique établi par Jésus-Christ, et préparent, par l'orgueil de leurs pensées, les plus grands malheurs à l'Église. Révoltés contre l'autorité légitime, ils la livrent à la tyrannie des souverains, comme l'église d'Orient s'est livrée elle-même à la tyrannie de la puissance ottomane, après avoir gémi long-temps sous celle des empereurs grecs.»

36^e *vérité*, p. 42. « Il ne suffit pas de professer et d'écrire que l'église romaine est la maîtresse et la mère de toutes les églises, qu'elle est le centre de l'unité : il faut encore donner à ces paroles le sens que toute l'antiquité leur a donné. Le docteur catholique, quand il prononce LA CHAIRE DE ROME, entend parler du souverain Pontife ; *indéfectible* et *infaillible* ont dans sa bouche la même acception. »

Conclusion, p. 44. « Jésus-Christ a daigné, dans la plénitude des temps, descendre jusqu'à nous ; il a été sur la terre la bouche de la très-sainte Trinité, pour nous enseigner toute vérité.

« Pierre et ses successeurs sont la bouche de Jésus-Christ.

« Les évêques v v vant sous l'obéissance du souverain Pontife, en sont la bouche. Les pasteurs sont eux-mêmes la bouche des évêques. Les pères et les mères, les maîtres et les maîtresses, les instituteurs et les institutrices, pour être fidèles à leurs devoirs ; doivent être la bouche des pasteurs. Les souverains sont eux-

semblables qui ne sont point essentielles à la foi, et qui sont absolument étrangères à la

mêmes les ministres de Dieu, pour protéger de leur épée la vérité dont Dieu a confié le dépôt à son église. Tout chrétien, depuis le trône jusqu'à la chaumière, doit vivre sous la houlette de Pierre; car c'est par Pierre que Jésus-Christ règne d'un bout du monde à l'autre, et qu'il régnera jusqu'à la consommation des siècles.»

La seconde brochure est intitulée :

Réflexions sur le respect dû au Pape et à ses décisions canoniques.

Celle-ci est plus étendue, mieux rédigée, et mériterait une réfutation solide.

Je vais en citer deux passages :

« Les libertés gallicanes, renfermées dans la déclaration de 1682, détruisent cette divine supériorité du Pape, en le plaçant au-dessous du concile... Ces libertés dénaturent la puissance du Saint-Père, qui n'a au-dessus de lui que les lois divines et évangeliques, en voulant restreindre, modifier, adapter aux usages du royaume, les sentences pontificales. Enfin ces libertés dépouillent le souverain Pontife du droit de faire respecter les propriétés ecclésiastiques, et de dire aux souverains : « si l'on doit rendre à César ce qui est à César, rendez à Dieu ce qui est à Dieu. Au nom de Jésus-Christ, dont je suis le représentant ici bas, et à qui toute puissance a été donnée dans le ciel et sur la terre, je vous ordonne, si vous ne voulez pas encourir l'indignation céleste, de réprimer les attentats de l'impie »

morale ; vous traitez d'hérétiques ceux qui ne sont pas de votre avis sur ces questions obs-

« et de l'hérésie »... Les libertés gallicanes sont opposées à ces droits ; y tenir, c'est donc ne pas tenir seulement par un fil à la catholicité. » (*Pag.* 82 , 83.)

« L'autorité du Roi n'émane point des lois fondamentales du royaume , puisqu'il les a faites. La cause ne dépend pas de son effet. Ces lois , ou ce qui est la même chose , sa constitution , sont des formes qu'il a prévues être une source féconde de sécurité , de confiance et de prospérité publiques. Inspiré par l'amour du bien général , il veut s'y assujettir lui-même , pour établir et conserver la tranquillité parmi ses peuples. Mais jamais et dans aucune circonstance ces lois ne sont au-dessus de son autorité royale. Architecte de l'édifice social qu'il construit à force d'application et de soins , il reste parfaitement le maître de son ensemble et de toutes ses parties , ainsi que du sol qui le porte.

« En un mot , l'autorité du Roi est universellement respectée comme une émanation de l'autorité de Dieu , qui lui donne ses droits , son étendue et ses attributions.

« Or , si Dieu délègue ainsi son autorité au Roi pour commander à ses peuples et pour les rendre heureux dans l'ordre temporel , n'accorde-t-il pas une puissance aussi sublime au souverain Pontife ?.... Le Pape n'a au-dessus de lui que Dieu seul , à qui il doit rendre compte de son administration , exclusivement à tout autre. » (*Pag.* 119 , 121.)

Je ne m'arrêterai point à combattre ces étranges pro-

cures, et vous les regardez comme opposés à vous ; vous les éloignez au lieu de les rapprocher. Il semble que vous trouviez encore les chrétiens trop nombreux, que vous repoussiez tous les auxiliaires. Vous ressemblez à un prince

positions. Sous le rapport politique, elles sont contraires aux principes reçus dans tous les états de l'Europe : sous le rapport religieux, elles sont opposées à la doctrine de saint Paul. Cet apôtre nous dit, dans son épître aux Galates, chapitre 2, qu'étant chargé de prêcher l'Évangile aux Gentils, comme saint Pierre aux Juifs, il eut une discussion avec le chef de l'église, et qu'il lui résista en face, parce qu'il était répréhensible. *In facie ei restiti quia reprehensibilis erat.* Est-ce bien là reconnaître l'infailibilité du Pape ?

Quoique les ouvrages que je viens de citer et ceux de la même école, ne puissent séduire les hommes éclairés, on a tort de les mépriser. S'ils ne sont pas authentiquement désapprouvés par quelqu'un des membres du clergé, ils pourront avoir les plus fâcheuses conséquences.

En Irlande, les catholiques sont exclus de la plupart des places, et privés des droits politiques. A chaque session du parlement, on réclame pour eux une justice qui leur est due, et l'on doit espérer qu'elle leur sera bientôt accordée. Mais si les livres dont je parle étaient présentés comme l'expression des sentimens des catholiques, je demande s'il se trouverait un seul membre du parlement qui osât élever la voix en leur faveur ?

qui, étant obligé de défendre ses états, renverrait de son armée tous les soldats qui ne sont pas d'une certaine province, parce que, dans cette province seule, on admet son autorité sans aucune réclamation. Vous accablez de malédictions ceux que vous devriez ménager. Vous frappez des mêmes anathèmes les écrivains qui ont prêché l'athéisme et tourné le christianisme en ridicule, et ceux qui ont soutenu les vérités fondamentales de la religion et de la morale ; mais qui se fiant trop à leur raison, ont ébranlé quelques-uns des dogmes de la foi. Ces écrits audacieux sont sans doute dangereux pour les fidèles, puisqu'ils les écartent de la soumission due à l'autorité de l'Église : mais vous pouvez réfuter leurs erreurs en vous servant des principes qu'ils établissent, des vérités qu'ils reconnaissent. Il n'est pas difficile de démontrer à celui qui admet la révélation, que la religion catholique est plus conséquente que toutes les autres : Bossuet a si bien établi cela, qu'il suffit d'en chercher la preuve dans ses ouvrages.

Pardon, Monsieur, si, dans le nombre des opinions que je viens de signaler, il s'en trouve qui ne sont pas les vôtres ; car je n'ai le droit de vous attribuer que celles qui sont textuel-

lement énoncées dans vos écrits. Peut-être n'avez-vous aperçu ni les conséquences qu'elles amènent ni les intentions qu'elles supposent. Mais il est certain que ces opinions découlent de celles que vous professez, qu'elles sont soutenues par un parti, qu'elles sont répandues dans la société, que je les ai entendu moi-même énoncer, et qu'elles sont le sujet de beaucoup de déclamations injustes contre les prêtres. Si je suis allé trop loin, je vous rends service en vous avertissant, et vous offrant ainsi l'occasion de les désavouer.

Tout le monde convient que la religion a été ébranlée, qu'elle est absolument nécessaire, et qu'il est essentiel de la rétablir. On diffère seulement sur le choix des moyens. Le succès dépend du gouvernement et des prêtres : qu'il me soit permis d'indiquer la marche qui me semble devoir les conduire le plus sûrement au but.

Le gouvernement doit donner une grande considération et une grande influence morale au clergé. Trois choses sont nécessaires pour cela : 1^o assurer aux membres du clergé une fortune indépendante, et pourvoir aux frais du culte ; 2^o faire ensorte que ceux qui se destinent à l'état ecclésiastique reçoivent une instruction solide, et plus étendue que celle des

hommes qui doivent remplir dans la société des fonctions moins importantes; 3° veiller à ce qu'aucun ecclésiastique ne soit admis à diriger les consciences qu'après que l'évêque s'est assuré de la pureté de sa doctrine, de sa prudence et de sa capacité.

Arrêtons - nous un moment sur ces trois objets.

Il faut que l'état ecclésiastique, qui exclut tout autre moyen de fortune, assure par lui-même de l'aïssance et une existence indépendante; sans cela les personnes qui ont un rang dans le monde ne feront point entrer leurs enfans dans l'état ecclésiastique; et si l'on excepte un petit nombre d'hommes appelés par une vocation particulière ou par un dévouement admirable, il ne se présentera pour remplir les fonctions les plus augustes, que des hommes sortis des dernières classes de la société : cet inconvénient se fait déjà sentir, et il peut avoir les suites les plus fâcheuses.

Les bénéfices simples étaient autrefois un abus; ils introduisaient dans l'église des hommes qui y entraient non par piété, mais par ambition; mais il faut que le prêtre vive de l'autel, qu'il n'ait jamais besoin de s'occuper des affaires temporelles, qu'il soit pour toute la vie sans

inquiétude sur son sort. Etranger à sa famille pour tout ce qui ne tient pas aux affections, il n'en recevra rien, et ne songera point à l'enrichir; mais les pauvres sont ses enfans, il doit les secourir, et pour cela, il faut qu'il ait quelque chose au-dessus de ses besoins, qu'il ne soit jamais à la charge de ses paroissiens. Il exerce une magistrature sacrée; il faut qu'il soit respecté : or, comme nous ne sommes plus au temps de la primitive Église, où des hommes sans aucun des avantages que donnent la naissance ou la fortune, étaient regardés comme les envoyés du ciel, ce respect qu'on veut leur concilier doit être soutenu par des moyens humains. Le prêtre ne sera point considéré, s'il reçoit, de ceux qu'il assiste, le prix de ses soins. Les dons du Seigneur ne sauraient être vendus. La parole de Dieu, les sacremens sont également pour tous les fidèles : tout doit être donné gratuitement; et comme il importe que les prêtres aient un état honorable, il faut que le gouvernement, que la société entière soient chargés de leur existence. Je crois qu'on convient de ces principes. La France étant malheureusement accablée d'impôts, on ne peut en ce moment faire ce qu'on désirerait : mais une fois le principe admis, une fois qu'on a

reconnu qu'il n'est pas pour l'état de dépense plus essentielle que le maintien du corps ecclésiastique, on doit travailler sans cesse à lui assurer les revenus nécessaires, et s'en rapporter aux lumières et à la piété du Roi, pour proposer les mesures qui s'accordent avec l'état de nos finances. Tous les sacrifices qu'on fera pour cet objet deviendront des sources de prospérité. Il serait sans doute dangereux que le clergé fût trop riche, que la carrière ecclésiastique devînt une carrière d'ambition : mais nous sommes bien loin du temps où cet abus était possible, et ce temps ne saurait revenir. D'un côté, l'opinion publique s'oppose à ce que les dignités sacerdotales soient environnées d'un luxe mondain ; de l'autre, l'intérêt de la religion et celui de la société demandent que tout ce qui est donné à l'église soit employé à soutenir la dignité du culte et à secourir les pauvres ; et que les revenus assignés aux prêtres soient répartis entr'eux, selon que les places qu'ils occupent les mettent plus ou moins à même d'appliquer ces revenus aux objets auxquels ils sont spécialement consacrés.

S'il est essentiel d'assurer aux ministres des autels une existence telle qu'ils n'aient aucune inquiétude sur leur sort, il ne l'est pas moins

de rendre au culte cet éclat et cette dignité qui annoncent le respect pour la religion, dont il est l'expression, l'image et le soutien. Plusieurs de nos églises ont été abattues; d'autres sont dans un état de dégradation vraiment affligeant, et même humiliant pour les Français. C'est l'effet d'une révolution qui, dans son délire, voulait non seulement détruire ce qui existait, mais encore effacer le souvenir des institutions anciennes. Nous devons pardonner aux hommes égarés qui furent les instrumens de cette révolution, mais nous devons nous hâter de faire oublier à la fois et les principes qu'elle proclamait, et les ravages qu'elle a causés. Il est donc nécessaire de réparer celles de nos églises qui ont été dégradées; et dans plusieurs endroits il sera très-utile d'en construire de nouvelles. Qu'on ne craigne point que cette dépense soit à charge à l'État : on emploiera les bras d'un grand nombre d'ouvriers, les talens de plusieurs artistes; on excitera le génie. Les temples consacrés à l'Éternel et destinés à réunir les chrétiens pour lui rendre hommage et pour implorer sa miséricorde, sont des monumens nationaux, et certainement les plus durables de tous. Ce sont les seuls édifices qui ne soient point sujets aux caprices de la mode, aux

changemens qu'exige le goût des divers propriétaires. Ils deviennent plus vénérables par leur antiquité. Comme ils sont une propriété commune à tous, ils font la gloire du peuple qui les possède, ils lui donnent de l'élévation dans le caractère, ils entretiennent l'amour de la patrie. Lorsqu'une auguste simplicité s'y trouve réunie aux prodiges de l'art, ils développent le sentiment du beau et du vrai, tandis que leur destination fait sentir combien la religion est au-dessus de toutes les institutions humaines.

Quant à l'instruction des ecclésiastiques, celle de la théologie, de la morale, de la discipline, en un mot de tout ce qui tient à la religion, doit être immédiatement et uniquement sous la surveillance des évêques : eux seuls doivent diriger l'enseignement des séminaristes qui sont entrés dans les ordres sacrés. Mais avant l'époque de cet engagement irrévocable, il faut que ceux qui veulent le prendre soient instruits des élémens des sciences humaines, qu'ils sachent très-bien la langue latine, qu'ils aient quelque connaissance de l'histoire ; et des inspecteurs nommés par le Roi doivent être chargés de les examiner et de s'assurer de leur capacité. Il est de la plus grande

importance que des prêtres ne se trouvent point déplacés et embarrassés au milieu des hommes instruits, qu'ils soient en état de réfuter les objections des incrédules, qu'ils ne soient pas imbus des préjugés populaires, qu'ils inspirent la confiance et le respect non seulement par leurs mœurs et leur caractère, mais encore par leurs lumières.

On me dira que les premiers disciples de Jésus étaient des hommes grossiers et sans instruction. Cela est vrai. Mais l'établissement de la religion est le plus grand des miracles. Les apôtres étaient inspirés, c'était le Saint-Esprit qui parlait par leur bouche, et qui leur faisait toujours dire ce qui convenait à leurs auditeurs. Ce secours est peut-être accordé à quelques personnes, mais c'est une faveur particulière sur laquelle il ne faut pas compter : elle n'est plus nécessaire aujourd'hui, parce nous avons les livres de la loi, l'Évangile et les décisions de l'Église. Mais si les ecclésiastiques n'ont pas une instruction analogue à celle des autres états de la société, on ne recherchera point leur conversation, on se bornera à avoir recours à eux lorsqu'on aura besoin de leur ministère, et ils exerceront peu d'influence.

J'ai dit encore que nul ecclésiastique ne de-

vait être nommé à une place qui donne le droit d'enseigner et celui de diriger les consciences, à moins qu'on ne se fût assuré qu'il avait les qualités nécessaires pour bien remplir ces augustes fonctions. L'évêque seul a le droit d'autoriser un prêtre à se charger du gouvernement d'une paroisse. Mais ce droit, le plus important de ceux qui sont inhérens à l'épiscopat, devient illusoire et sans utilité, s'il ne réside constamment dans son diocèse. L'évêque doit être l'exemple et la lumière de son clergé, *non potest lux abscondi supra montem posita*, il doit y maintenir l'union, la discipline, la pureté de la doctrine; il doit en connaître individuellement tous les membres; il doit s'assurer de l'instruction, de la prudence, de l'esprit conciliateur de ceux qu'il charge de l'aider à conduire son troupeau. Comme il ne peut exercer ce droit qu'avant l'admission aux places, il faut qu'il se décide avec connaissance de cause, pour n'avoir pas ensuite à se repentir du choix qu'il aura fait. Il faut donc que les évêques soient obligés à résider dans leur diocèse par les lois du royaume comme ils le sont par les canons; que le soin d'administrer leur église soit leur unique affaire, et qu'aucune autre carrière ne soit ouverte à l'ambition de celui qui a reçu la

plénitude du sacerdoce, et la première des dignités même dans l'ordre civil.

Si le choix des pasteurs secondaires exige de grandes précautions, celui des pasteurs en chef est encore plus important. Il est essentiel de ne nommer aux évêchés que des hommes qui, pendant plusieurs années, ont fait preuve de leur capacité à la tête d'une paroisse, et qui, par leurs talens et leurs vertus, sont devenus l'objet de la vénération publique. Dans le dernier siècle, les évêchés étaient ordinairement réservés pour des hommes d'une famille distinguée : cela est contraire à l'esprit actuel de notre constitution politique ; cela l'est sur-tout à l'ordre établi dans l'Église, où la naissance ne doit être comptée pour rien, où la hiérarchie doit être établie sur les dignités, et la considération sur le mérite personnel (1).

Le pape, comme chef suprême de l'Église, a seul le droit de donner aux évêques l'institution canonique : sans cela, il n'y aurait plus d'or-

(1) Il me semble que c'est seulement dans la hiérarchie de l'Église qu'on peut trouver l'application de ces paroles du psaume 112 : Le Seigneur retire le pauvre de la poussière, pour le placer parmi les princes de son peuple. *Suscitans de terrâ inopem ;... ut colloquet eum cum principibus, cum principibus populi sui.*

dre , plus d'harmonie , plus d'unité. Si jamais il la refusait pour défendre des intérêts temporels , il exciterait des troubles , il fournirait des prétextes à ceux qui contestent sa puissance , il courrait risque de faire naître un schisme , et l'on ne saurait craindre qu'il s'expose à de tels dangers. Autrefois les fidèles assemblés désignaient eux-mêmes leurs pasteurs : aujourd'hui que la religion est liée au gouvernement de l'Etat , ce droit appartient aux souverains. Mais c'est un devoir sacré pour eux de ne présenter que des hommes apostoliques appelés par le vœu des vrais chrétiens , et dignes de toute la confiance du Souverain Pontife.

En exposant ce que le gouvernement peut faire pour le triomphe du christianisme , je crois avoir interprété ses intentions : elles seront remplies , si les prêtres se réunissent dans un même esprit pour le secourir. Malheureusement tous ne suivent pas la même route ; il n'en est qu'une de bonne ; je vais tâcher de l'indiquer , en donnant à ceux qui s'en écartent , par un zèle inconsidéré , quelques conseils sur les moyens d'atteindre sans obstacle le but auquel ils aspirent tous également.

Je leur recommanderai d'abord la tolérance :

non point cette tolérance qui n'est que de l'indifférence, qui supporte toutes les opinions, qui compose avec l'erreur, qui manque de zèle et de courage pour soutenir la vérité; mais cette tolérance pour les personnes, qui porte à estimer la vertu dans ceux qui ne pensent pas comme nous, à ne pas les repousser, à avoir pour eux de l'indulgence, à les ramener par la persuasion, à éviter, autant que possible, toutes les questions qui amènent des disputes, à laisser à Dieu seul le droit de juger les consciences. Que les ecclésiastiques prennent pour modèle le vertueux Fénélon, ils verront bientôt les gens de bien se réunir autour d'eux. A quoi servent toutes ces déclamations, toutes ces malédictions contre les philosophes? à les irriter, à leur faire regarder les prêtres comme leurs ennemis irréconciliables. Vous n'avez pas la puissance de brûler tous les livres, d'imposer silence à tous les hommes à système; faites que vos livres de morale soient plus purs, plus touchans que les leurs, et vous le pouvez aisément; faites qu'ils aient pour vous des égards, à cause de la considération dont vous jouissez et du bien que vous faites. Gardez-vous bien d'établir de nouvelles disputes dans l'Église. Oubliez les noms de janséniste et de moliniste,

et n'agitez jamais des questions inutiles, qui peuvent réveiller les haines et porter la division dans l'église de Jésus-Christ. Qu'on soit formé à l'école de Port-Royal ou à celle des Jésuites, on n'en sera pas moins bon chrétien; et certes, Pascal vaut bien autant pour votre cause que tous les auteurs qui lui étaient opposés. Que celui qui aime Dieu et son prochain comme lui-même, et qui par cela seul remplit la loi, soit votre frère. Bornez-vous aux articles de foi qui sont dans le *Credo*. Que tous ceux qui le chantent ensemble à l'église, et qui y adhèrent, soient de votre communion; que tous ceux qui suivent les commandemens de Dieu et de l'Église vous paraissent avoir rempli leur devoir. Je ne veux pas pour cela que vous tolériez des opinions hérétiques; je veux seulement que vous écartiez les questions qui peuvent en être la source (1). Il est beau-

(1) C'était l'opinion de Tertullien que les dogmes de la foi sont en petit nombre; et que les recherches qui vont au-delà de ce qui nous a été clairement révélé, produisent les hérésies. *Voyez son excellent Traité de Præscriptione hæreticorum*, cap. xii et sq.; et son *Traité de Anima*, cap. II. Je m'abstiens d'en citer des passages, parce que je serais obligé de les tronquer, ou de donner trop d'étendue à cette note. J'invite ceux

coup de chrétiens qui diffèrent sur des points de doctrine : ce sont des brebis qui ne sont point dans votre bercail, mais qui vous appartiennent; elles reviendront à vous quand elles verront que vous êtes un bon pasteur. « J'ai « bien d'autres brebis qui ne sont pas de ce « bercail, dit Jésus-Christ; il faut me les amener, et il n'y aura plus qu'un seul bercail et un « seul berger. » Méditez ces paroles de votre divin maître. Ces brebis qui lui appartiennent, ne sont point les idolâtres, ni les hommes corrompus. Il ne dirait pas d'eux : « J'ai d'autres brebis; » ce sont ceux qui diffèrent sur quelques points, et que la douceur peut ramener. Que votre charité appelle tout le monde; que chacun sente que le joug du Seigneur est bien doux. Si vous voulez remporter la victoire sur vos adversaires, si vous voulez faire mépriser leurs doctrines pernicieuses, il faut que vous soyez armés pour le combat. Ils ont employé pour vous attaquer l'érudition, la logique : ils en ont fait un mauvais usage sans doute; mais il faut que vous soyez vous-mêmes

qui ne connaissent pas Tertullien , à lire le premier de ces deux Traités , l'un des plus remarquables et des plus instructifs parmi ceux des Pères de l'Église.

instruits et bons logiciens pour pulvériser leurs objections. Vous ne gagnerez rien à leur dire des injures. Les anciens Pères de l'Église, et dans les temps modernes, les Pascal, les Bossuet étaient des hommes profondément instruits ; aussi avaient-ils l'avantage sur leurs antagonistes. Pourquoi M. Freyssinous est-il écouté avec tant d'attention ? Pourquoi a-t-il ramené tant de jeunes gens à la Foi ? c'est parce qu'il connaît tous les argumens de ses adversaires, et qu'il est assez instruit pour les réfuter ; il combat les philosophes corps à corps, et ne se permet pas de leur dire des injures. Je ne prétends pas qu'il soit le seul : heureusement beaucoup d'autres ecclésiastiques le secondent. Je le cite parce que je l'ai entendu, et que, par exemple, lorsqu'il réfute Gibbon sur l'établissement de la religion, il me paraît impossible de lui répliquer.

Ne prétendez pas à vous charger seuls de l'instruction de la jeunesse, mais demandez à y coopérer. Que les enfans des riches comme ceux des pauvres assistent à vos catéchismes, et rendez-vous difficiles pour les admettre à cet acte sacré qui doit influencer sur toute la vie. Ne les perdez pas de vue dans la suite : remplissez les fonctions de magistrats de morale. Ne soyez

point les ennemis des sciences; tâchez, au contraire, de les faire servir d'auxiliaires à la foi. Nos savans ne sauraient rougir de s'exprimer comme les Newton, les Leibnitz, les Linnæus, les Haller, etc., qui parlaient toujours de Dieu et de la Providence; soyez instruits, soyez tolérans, et ils ne craindront pas de faire cause commune avec vous. Ne repoussez pas les nouvelles méthodes d'instruction, mais dirigez-les vers un but utile. Il est utile que les enfans du peuple soient instruits. Quand on leur a enseigné à lire, à écrire, à calculer, on peut leur apprendre encore beaucoup d'autres choses qui leur seront d'un grand secours dans l'exercice des arts auxquels ils sont destinés. Remplissez leur tête de préceptes de morale présentés avec une simplicité touchante. Choisissez dans l'histoire quelques exemples qui leur inspirent l'amour de la religion et celui du Roi, qui leur apprennent à vivre heureux dans l'état auquel ils sont destinés. Donnez-leur de la justesse d'esprit, non point en leur enseignant la logique, mais en nourrissant leur esprit d'idées justes et saines. Mettez-les en garde contre les préjugés nuisibles; qu'ils aient quelque idée des principales productions de la nature et de l'usage qu'on en peut faire; qu'ils

ne soient pas exposés à s'effrayer des phénomènes naturels, à les attribuer à des puissances ennemies. Qu'ils sachent que l'art de la divination est une folie; qu'ils soient en garde contre toute espèce de charlatans; que lorsqu'un troupeau sera atteint d'une maladie épidémique, ils emploient les moyens convenables pour y remédier, pour arrêter la contagion, et qu'ils ne s'imaginent pas qu'un berger malveillant a fait périr les brebis par un sortilège; car ces opinions insensées peuvent causer les malheurs les plus affreux. On se gardera bien d'enseigner aux enfans du peuple le latin, le grec, la littérature, etc.; mais il est utile de les instruire des lois fondamentales sous lesquelles ils vivent, afin qu'ils connaissent les devoirs que la société leur impose : on ne leur apprendra pas les mathématiques, mais on pourrait leur montrer ces premiers élémens de la géométrie qui servent à l'arpentage, et leur donner une idée sommaire de la géographie. Il faudrait surtout les exercer à des travaux manuels, propres à développer leurs forces et leur adresse, pour qu'ils puissent devenir de bons cultivateurs ou d'habiles artisans. L'essentiel est de les occuper toujours, non point en les appliquant à la lecture, mais en joignant l'instruction verbale à la

pratique. Qu'on leur donne l'habitude de faire leur prière matin et soir, et qu'on engage leurs parens à se réunir à eux pour faire cette prière en famille, selon l'usage reçu chez nos pères : qu'on les accoutume à s'occuper de la religion sans discussion, mais avec une soumission parfaite ; qu'on cultive le goût qu'ils ont naturellement pour les cérémonies religieuses, et qu'on en fasse pour eux une jouissance. Tant que les enfans seront dans les écoles, ils ne liront sûrement pas de mauvais livres ; quand ils en seront sortis, ils auront bien d'autres occupations ; et si on leur a donné de bons principes, ils repousseront ce qui pourrait les attaquer. Lorsque les enfans aideront leurs parens pour les travaux de la terre ou pour ceux des arts mécaniques, il est important qu'on les envoie les jours de dimanche et de fête assister aux offices de l'église : si le curé de la paroisse est considéré comme il doit l'être, on ne le lui refusera pas, et les personnes d'un état distingué se croiront obligées d'en donner l'exemple. C'est ainsi que la religion rentrera dans le cœur de tous les Français, et qu'elle exercera un empire général et salutaire. Que pourront dire alors les prétendus philosophes ? Comment la calomnieront-ils ? Ils n'oseront

plus dire que les prêtres sont les ennemis des lumières, ils n'oseront plus craindre qu'on établisse l'inquisition, qu'on brûle les sorciers, qu'on condamne un savant pour avoir annoncé le mouvement de la terre ou toute autre découverte physique, qu'on persécute personne pour ses opinions religieuses. Ceux qui ont le malheur de vivre dans l'erreur, parce qu'ils ne sont pas nés dans la religion catholique, n'auront plus de prétexte pour calomnier cette religion, qui veut les ramener par la persuasion, qui prie Dieu de les éclairer, et qui ne pense pas que la dissidence sur quelques points de dogme, puisse en rien influencer sur les droits de citoyen, ni sur la charité que nous devons à tous les hommes, et particulièrement à ceux qui reconnaissent Jésus-Christ. C'est ainsi qu'on peut espérer de les voir rentrer dans le sein de l'église catholique, qui seule donne une règle précise de foi, qui seule écarte toutes les vaines recherches, en réunissant les fidèles à un centre commun. On peut espérer que, par suite de cette conduite sage, il n'y aura plus qu'un bercaïl et un berger.

Il existe aujourd'hui dans toute l'Europe une tendance remarquable vers les idées religieuses, et un zèle pour la propagation du christianisme,

qui contraste singulièrement avec l'indifférence du dernier siècle. Ce zèle est peut-être soutenu par l'enthousiasme, mais il est exempt de fanatisme. Vous voyez qu'on fait imprimer la Bible dans toutes les langues, qu'on en fait répandre des milliers d'exemplaires dans tous les pays où le commerce a pénétré, qu'on fait distribuer gratuitement les livres du Nouveau-Testament dans toutes les familles pauvres; et ce sont des savans, des hommes de lettres qui sont à la tête de cette entreprise. Est-ce pour détruire la religion? Vous me direz que le plus grand nombre de ceux qui y concourent ne sont pas des catholiques, et que la doctrine qu'ils répandent pourra être souillée de quelques erreurs; soit. Mais n'est-ce pas déjà beaucoup de faire connaître la révélation, et d'annoncer les vérités exposées dans l'Évangile à des peuples qui n'en ont point d'idée, d'offrir à l'enfance le seul livre dont la lecture suffise pour former le cœur? On n'a qu'à profiter de ces premières dispositions. Le terrain n'est plus en friche, il est ensemencé : il faut sarcler les mauvaises herbes, et non brûler la moisson, parce qu'il y a quelques plantes d'ivraie. Les prêtres catholiques doivent regarder comme des auxiliaires tous ceux qui annoncent Jésus-Christ :

L'Esprit saint éclairera les hommes dont le cœur sera déjà purifié par la morale de l'Évangile ; et ce ne sera point en vain qu'ils invoqueront le nom du Rédempteur.

Lorsque vous aurez rassemblé vos ouailles , dirigez-les dans la bonne route , et soyez sévère pour celles qui s'en écarteraient ; mais ne repoussez pas ceux qui s'approchent , et qui ont déjà fait la plus grande partie du chemin pour se réunir à vous. Un des apôtres disait à Jésus : « Nous avons vu un homme qui chasse
« les démons en votre nom , et nous l'en avons
« empêché , parce qu'il ne vous suit point avec
« nous. » Ne l'en empêchez point , répond Jésus ,
« car celui qui n'est pas contre vous est pour
« vous. » (*Luc*, ix, 49.) N'est-ce pas chasser les démons au nom du Seigneur , que de prêcher son saint Évangile aux infidèles , que de combattre les passions et d'annoncer le royaume de Dieu ?

Je conviens que la révolution a répandu l'esprit d'irréligion parmi le peuple. Il est inutile de retracer le tableau des horreurs qui ont signalé cette époque. Vous dites que les principes irréligieux ont leur source dans les écrits de quelques auteurs du dernier siècle , et cela est malheureusement vrai : il s'ensuit que c'est la classe élevée et instruite qui doit ramener

le peuple aux idées dont il s'est écarté. Or, vous trouvez dans cette classe plus de disposition au christianisme qu'il n'y en ait eu depuis un siècle (1). Ce n'est pas seulement au style, c'est encore au choix du sujet qu'est dû l'éclatant succès de l'ouvrage de M. de Châteaubriand. Je sais bien qu'autrefois on était plus exact à suivre les pratiques de la religion; mais si vous lisiez les Mémoires du siècle de Louis XIV, vous verriez que, même alors, il n'y avait pas des mœurs plus pures, plus évangéliques qu'aujourd'hui. Regretterez-vous les temps du fanatisme et des guerres de religion? Regretterez-vous celui où le désordre

(1) Voici comment s'exprimait Massillon, dans son sermon sur le respect que les grands doivent à la religion, prêché devant le Roi en 1718 :

« Et parmi nous, le Dieu du ciel et de la terre est insulté hautement sans que le zèle public se réveille! Et sous l'empire même de la foi, des hommes vils et ignorans, font des dérisions publiques d'une doctrine descendue du ciel, et on applaudit à l'impiété! Et dans un royaume où le titre de chrétien honore nos Rois, l'incrédulité impunie devient même un titre d'honneur pour des sujets! »

Ces reproches étaient justes alors, ils ne le seraient plus aujourd'hui. Personne n'oserait s'avouer l'auteur d'un ouvrage impie et licencieux.

s'était introduit même dans l'église catholique, et où les abus qui y régnaient amenèrent le malheur de la prétendue réformation? L'époque affreuse de laquelle nous sortons a donné une grande leçon aux hommes; et si vous savez profiter de la disposition des esprits, le christianisme sera bientôt dans un état plus florissant qu'il n'ait été depuis des siècles. Vous n'avez qu'à laisser faire, ne pas rebuter ceux qui veulent vous aider, et prêcher une morale si douce et si pure, que ceux qui déjà ont goûté la douceur de l'Évangile, viennent se réunir à vous!

Le clergé catholique, si distingué sous Louis XIV par ses lumières, a perdu, sous Louis XV, une partie de sa dignité et de sa prépondérance, et la révolution a malheureusement fait périr la plupart de ceux qui en étaient encore les colonnes. Mais il vous reste des évêques respectables et très-éclairés, dont quelques-uns même ont acquis une haute considération par leurs travaux, par les persécutions qu'ils ont éprouvées. Formez des élèves qui puissent leur succéder, et qui soient capables de maintenir la pureté du dogme, l'ordre et la subordination, et de concourir aux vues du gouvernement, en l'éclairant par leurs ins-

tructions, sur tout ce qui est relatif aux besoins des fidèles.

Nos institutions actuelles ont besoin de la religion pour rendre invariable dans son ensemble ce qui est nécessairement variable dans ses détails, pour suppléer au travail des siècles, en imprimant à des formes nouvelles le sceau de son antiquité, pour mettre à l'abri de toute atteinte les principes fondamentaux qui doivent être au-dessus de toute discussion. Mais elle-même trouve dans ces institutions un moyen puissant d'assurer son triomphe.

La religion chrétienne commande l'obéissance au Souverain, lors même que ce Souverain serait séparé de l'Église ; elle ordonne de se soumettre au gouvernement établi, de payer fidèlement les impôts, de se dévouer au service de l'État : elle veut qu'on oppose une résistance passive, et qu'on sache s'exposer au martyre plutôt que de renoncer à la foi ; mais elle fait un crime de la révolte, elle défend même jusqu'aux murmures. Elle est aussi opposée au despotisme qu'à l'anarchie. Amie des lumières et de toutes les connaissances qui peuvent favoriser le développement des facultés intellectuelles, elle reconnaît seulement quelques vérités primitives, et marque ainsi les

bornes devant lesquelles une raison audacieuse doit s'arrêter par la crainte de troubler l'ordre public. C'est à elle qu'on doit l'abolition de l'esclavage et les progrès de la civilisation : elle veut la subordination dans les fonctions civiles, elle prescrit le respect pour les rangs établis, elle considère toute puissance comme venant du ciel, mais elle exige que la charité rapproche les hommes, qu'ils se regardent comme frères : elle reconnaît à tous les mêmes droits devant Dieu, et par conséquent devant les lois humaines, qu'elle considère comme une interprétation de la loi divine ; et c'est seulement sous la monarchie constitutionnelle que ces diverses idées peuvent se concilier, et que les institutions sociales se trouvent parfaitement en accord avec l'esprit de la religion. Je ne doute pas que la Charte, que nous devons à la bonté, à la sagesse et à la grandeur d'âme de notre Souverain légitime, ne soit dans la suite une confirmation du titre dont il s'honore, à l'exemple de ses ancêtres, celui de Roi Très-Christien.

Ce serait ici le lieu d'examiner l'ouvrage que vous avez publié sous le titre *des Précurseurs de l'Antechrist*. Je n'ai pas le courage de me précipiter dans ce cahos. Je serais d'ailleurs

obligé de me livrer à des discussions dont je dois m'abstenir, par respect pour le livre mystérieux que vous prétendez expliquer. Je me bornerai à dire que votre ouvrage me paraît plus dangereux pour la religion que tous ceux des philosophes. Les principes que vous établissez, les conséquences qui en résultent, l'esprit de fanatisme qui y règne sont bien faits pour éloigner ceux qui désireraient rentrer dans le sein de l'Église, et pour réveiller la haine de ses ennemis. Autant on est porté à aimer le christianisme lorsqu'on lit les écrits de Fénélon ou l'*Imitation de Jésus-Christ*; autant on est porté à le craindre, à la lecture de votre ouvrage. Ce sont des tableaux épouvantables, des énigmes inexplicables, et dont le sens prétendu trouble l'imagination : ce sont des prédications fondées sur des calculs cabalistiques, sur des *logogripes*, et qui nous annoncent les plus affreux bouleversemens avec la même précision que les astronomes annoncent une éclipse. Pas un mot dans votre livre qui rappelle la douceur de l'Évangile; la foi est transportée sur des choses étrangères au dogme, et la charité est entièrement oubliée. Vos éloges sur le règne de mille ans, qui a commencé en 800 et fini en 1800, sont un assemblage d'er-

reurs ; ce n'est rien : ils montrent que vous voudriez donner aux ecclésiastiques une domination qui ne saurait leur appartenir. La déclaration de l'assemblée du Clergé, qui assure les libertés de l'Église gallicane, vous paraît une source de malheurs. « En 1682, comprenait-on, « dites-vous, qu'on agissait en sens inverse du « règne de mille ans ? N'est-ce pas alors que l'on « érigea les quatre piliers qui servirent depuis « à supporter tous les échafaudages des ennemis « de l'Église ? »

On voit par ce passage que tous ceux qui adoptent la doctrine de Bossuet, doivent s'élever contre vous. Ce sont les siècles barbares, depuis Charlemagne jusqu'à François I^{er}, qui sont l'objet de votre admiration et de vos regrets. Vous écrivez pour ceux qui n'ont aucune idée de l'histoire, et vous leur présentez tout ce qui s'est passé sous le jour le plus faux ; vous louez précisément ce qu'il faudrait blâmer. Vos antagonistes ne manqueront pas de vous accuser de mauvaise foi : ils auront tort ; je vous crois seulement aveuglé par l'esprit de parti. Mais pour vous combattre, ils seront obligés de montrer tout le mal qui est résulté du système que vous voudriez rétablir ; et comme ils auront raison dans le fait, ils nuiront

beaucoup à votre cause. Vous aurez contre vous et le gouvernement, et les savans, et les hommes sages, et tous ceux qui veulent voir dans le christianisme une religion de paix, de douceur, d'humilité; une religion dont les mystères impénétrables sont l'objet de notre foi, mais dont la morale touchante, consolante et sublime, doit rapprocher tous les hommes. Quoique vous puissiez penser de moi, Monsieur, je vous atteste que c'est par attachement au christianisme que je redoute l'influence que votre livre peut avoir; et que si quelque chose pouvait diminuer mon attachement à cette religion, à laquelle je m'honore d'appartenir, ce serait le tableau incohérent et sinistre que vous en avez tracé.

Je ne discuterai point ici les opinions qui vous semblent clairement exposées dans l'*Apocalypse*, et démontrées par le calcul, que l'Antechrist doit paraître en 1912, qu'il se nommera *Mahomet*, qu'il régnera quarante-cinq ans, que sa grande persécution commencera en 1953, qu'il sera exterminé en 1957, et que la fin du monde arrivera au plus tard deux siècles après; d'où il suit que ce n'est plus la peine d'élever des monumens pour une postérité qui doit bientôt s'évanouir. Il est impossible de réfuter sérieusement de semblables

réveries ; et cependant elles tiennent à des choses trop sérieuses pour qu'on se permette de les attaquer par le ridicule. Par-tout où des erreurs se montrent appuyées sur l'interprétation des livres sacrés, quelque extravagante que soit cette interprétation, la réfutation doit prendre un caractère grave. Toute réponse de ma part serait inutile. Il suffit de l'énoncé de vos prédictions pour en faire sentir l'absurdité aux gens de bon sens. Quant aux personnes dont vous avez troublé l'esprit en les égarant dans un dédale d'idées mystiques, c'est aux théologiens à les détromper par la censure de votre doctrine. Je me borne à vous proposer une réflexion.

Puisque vous croyez à la venue prochaine de l'Antechrist, puisque vous pensez que plusieurs des enfans qui naissent à l'époque actuelle seront témoins de son arrivée, vous devriez penser aussi qu'il trouvera moins de partisans lorsque les sentimens que respire l'Évangile auront pénétré les cœurs et réuni les chrétiens, lorsque le progrès des lumières et l'enseignement de la bonne doctrine auront rendu les hommes moins susceptibles d'être dupes des prestiges et de la fausse éloquence d'un imposteur.

Vous dites, Monsieur, que plusieurs hommes versés dans l'étude des livres sacrés, vous ont fourni des matériaux pour votre travail; vous annoncez d'autres ouvrages qui doivent être la suite du vôtre. Vos collaborateurs sont, comme vous, des ecclésiastiques qui ont vécu dans l'exil, ou qui ont été témoins de nos désastres; leur imagination, qui s'est exaltée dans la solitude, s'exalte encore plus aujourd'hui par des communications réciproques. Vous ne jugez pas mieux l'avenir que le passé; mais vos intentions sont pures et vos vœux sont pour le bien. Je vous conjure tous, au nom de la paix, au nom de la religion, de revenir à des sentimens plus doux, à des idées plus raisonnables, de calmer les esprits au lieu de les effrayer. Dites-nous de soumettre notre raison à la foi, à l'autorité de l'Église une et indivisible, et nous vous écouterons; mais ne prétendez pas nous ramener à la superstition, ni subordonner le gouvernement temporel des princes à l'autorité des prêtres. Vous trouveriez de l'opposition par-tout. Vos principes ne peuvent s'accorder ni avec la Charte, ni avec les intentions du Roi que la Providence nous a rendu; ils porteraient la division dans l'État et la consternation dans les consciences. Lumières

du monde, que votre flambeau ne nous montre pas des spectres hideux; qu'il brille dans vos mains pour nous diriger dans la voie du salut. Ministres du Dieu de paix, appelez autour de vous tous ceux qui sentent le prix d'une religion, et dites-leur avec votre divin maître: « Venez à moi, vous qui êtes accablés sous le poids des fardeaux et sous celui des afflictions, et je vous soulagerai, je vous consolerais. » *Venite ad me...*

D'après le tableau que vous faites des ravages que Satan exerce dans le monde, vous nous montrez sa puissance sur la terre comme bien plus grande que celle de Jésus-Christ. Vous me direz ici que le nombre des élus est le plus petit nombre. Je n'entrerai point dans une discussion théologique sur le sens de ce passage; je vous ferai seulement observer que lorsque l'homme se perd, lorsqu'il cède aux tentations du démon, c'est par sa faute, c'est parce qu'il fait un mauvais usage de sa liberté; mais que si, comme vous le prétendez, Satan extermine les fidèles, s'il lève des armées, s'il bouleverse le monde, s'il renverse les autels, c'est par sa propre puissance. Vous nous le montrez toujours comme agissant par sa propre force contre l'ordre établi par Dieu, et toujours avec plus ou moins de succès. C'est à lui que vous attri-

buez et la bravoure de nos armées et la rapidité de leur marche, et le merveilleux de leurs conquêtes. « Il ne faut pas s'en étonner, dites-vous, elles étaient commandées par l'ange de « l'abîme, et Satan était le général en chef. » (*Pag.* 188.) Après avoir peint toutes les horreurs qu'il avait commises pendant les guerres qui viennent d'être terminées, vous ajoutez : « Satan était si bien en train d'exterminer, « qu'il voulait encore recommencer l'année « dernière (1815) : heureusement cela lui a fort « mal réussi. » Cette phrase ne nous montre-t-elle pas Satan comme un prince qui a tantôt des avantages, tantôt des revers? Hélas! plutôt à Dieu qu'il eût mal réussi. Je crois, au contraire, que les cent jours ont été plus nuisibles à la France et à la religion, que les treize premières années du dix-neuvième siècle; et je crains bien que vous ne preniez pas les moyens convenables pour réparer le mal qu'ils ont fait, les désordres qu'ils ont amenés.

L'objection qu'on vous a faite relativement au règne de mille ans, se présente d'abord à tous les lecteurs instruits : on l'a rendue aussi faible qu'il était possible, en supprimant la plupart des faits sur lesquels on aurait pu s'appuyer; elle suffit cependant pour renverser

vosre système ; et je ne conçois pas comment vous avez cru y répondre d'une manière satisfaisante. Ces siècles, que vous regrettez, et qui, jusqu'à la grande catastrophe qui vous embarrasse, ont été pour vous ceux de la force et de la gloire, sont vraiment ceux de l'ignorance et de la barbarie. L'époque glorieuse de l'Église chrétienne, malgré l'hérésie d'Arius, est celle qui commence à Constantin : alors parurent successivement saint Athanase, saint Grégoire, saint Basile, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, saint Jean-Chrisostôme ; alors le fameux concile de Nicée fixa les bases de la Religion catholique. Qui pouvez-vous comparer à ces lumières de la foi ? Depuis Charlemagne jusqu'au seizième siècle, vous ne trouvez que saint Bernard, que vous ne mettez sûrement pas sur la même ligne, quoiqu'il fût le meilleur écrivain de son temps. Selon vous, la période qui commence à Constantin, a pour attribut la *Divinité*, parce qu'alors la Divinité de Jésus-Christ fut reconnue. Mais ne l'était-elle pas dans la primitive Église, du temps des apôtres et de leurs disciples ? Si on la proclama solennellement au concile de Nicée, ce n'était pas que jusqu'alors on en eût douté ; c'est, au con-

traire, parce qu'alors elle fut attaquée, qu'on se crut obligé d'en faire une profession publique.

« Il est d'abord incontestable, dites - vous « (*pag.* 105), que le règne de mille ans est « un règne temporel qui doit durer mille ans, « sans rien ajouter ni rien retrancher. » Vous tracez ensuite le tableau de cette période ; et, transporté d'admiration, vous ajoutez (*p.* 107) : « C'est évidemment Jésus-Christ qui tient le « sceptre ; c'est lui qui gouverne le monde ; « c'est lui qui commande par ses ministres ; « tout lui est soumis. »

Sans y rien ajouter ni rien retrancher ? Quoi, pas même les années de la révolution ? Il me semble que si Satan fut déchainé, c'est bien en 1791-92-93. Ce ne sont point là des préparatifs de guerre, ce sont les combats les plus affreux qui aient jamais été livrés. Mais en remontant trois siècles plus haut, en remontant même au temps de Wicief, l'Église n'est-elle pas attaquée, et Satan n'a-t-il pas remporté de grandes victoires ? Je n'insisterai point sur des contradictions évidentes pour quiconque se souvient des abrégés d'histoire qu'on enseigne aux enfans ; je dois m'arrêter à une observation plus importante. Pendant les mille ans,

depuis 800 jusqu'à 1800, c'est Jésus-Christ qui gouverne le monde.

Si vous n'étiez, Monsieur, aveuglé au point de croire qu'il n'y a qu'une seule chose essentielle et légitime, savoir : que le clergé seul commande, qu'il ait seul l'autorité, vous auriez regardé ces paroles comme un blasphème. Pendant les mille ans, c'est, dites-vous, Jésus-Christ qui gouverne le monde. Certainement ce gouvernement doit être infiniment supérieur à tout gouvernement humain. Et, cependant, si vous en exceptez quelques intervalles assez courts, jamais le monde ne fut plus mal gouverné que sous les successeurs de Charlemagne jusqu'à saint Louis, qui est le héros de son siècle, et qui eut le courage de résister à l'autorité du Pape. Jamais il n'y eut plus d'ignorance, plus de troubles politiques, plus d'anarchie, plus de désordres dans la société, des mœurs plus barbares et plus dissolues que dans les siècles que vous célébrez. Mais les prêtres avaient une grande autorité, et cela seul vous paraît une compensation des malheurs qui accablaient l'Europe, et de la législation la plus absurde; car c'est à saint Louis que l'on doit les premières ordonnances qui ont amené l'ordre public.

Mais il faut vous dire ici pourquoi le clergé avait une si grande prépondérance dans ces temps de ténèbres et de calamités : tout le monde le sait, et vous paraissez l'ignorer. C'est que les ecclésiastiques, quoique fort ignorans, si on les compare à ceux des quatre derniers siècles, étaient infiniment plus instruits que les autres classes de la société. Eux seuls savaient lire, eux seuls avaient quelques connaissances des lois, eux seuls avaient conservé le souvenir de ce qui existait avant l'invasion des barbares : il était naturel qu'on les écoutât comme des oracles.

Les sciences sont aujourd'hui tellement cultivées, les lumières sont si répandues, que vous ne pourrez désormais avoir le même genre de supériorité. Mais, comme individus, vous pouvez conserver un grand avantage ; celui de joindre aux connaissances de votre siècle cette pureté de mœurs, ce désintéressement, cette charité, cette simplicité évangélique dont les distractions du monde écartent trop souvent les hommes : comme corps, vous en avez un plus grand encore ; c'est celui d'enseigner une doctrine uniforme, toujours la même depuis les apôtres jusqu'à vous ; tandis que les opinions philosophiques ont varié d'un siècle à

l'autre, et que, dans le même siècle, les philosophes ne sont pas d'accord entr'eux. Associez la raison à la morale, et le respect dû à une religion éternelle rejaillira sur vous.

Personne ne pense que les ministres de la religion doivent gouverner les États, que l'autorité des princes doit être subordonnée à la leur. Lisez, Monsieur, l'ouvrage de Bossuet, intitulé *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte* ; lisez aussi sa *Défense de la Déclaration du Clergé de France*, et vous verrez si, d'après la doctrine des livres sacrés et celle des Pères de l'Église, les rois doivent être soumis aux prêtres ou les prêtres aux rois, dans tout ce qui ne tient pas à l'enseignement du dogme. Mais les philosophes, eux-mêmes, sont d'avis que la religion est le plus solide appui du gouvernement légitime, qu'elle doit lui donner une sanction qui le place au-dessus des institutions humaines, qu'elle doit faire un devoir de l'obéissance, et imprimer son caractère sur le front des rois. On a très-bien fait, dit Rousseau, de donner une sanction religieuse aux rois : quand la religion chrétienne n'aurait rendu que ce service aux hommes, il faudrait encore la bénir.

Vous voulez, Monsieur, que le clergé soit

le premier ordre de l'État, qu'il y occupe le premier rang : sur cela, il faut s'entendre. S'il est question du rang honorifique, tout le monde sera de votre avis. Le caractère sacré des prêtres; le soin qui leur est confié d'enseigner à tous la religion et la morale; de rapprocher les pauvres et les riches, en étant les instrumens des bonnes œuvres; d'entretenir la paix dans les familles, en dirigeant les consciences; l'intervention de leur ministère, pour imprimer une sanction religieuse aux actes les plus importants et les plus solennels; leur juridiction spirituelle, qui est la même sur les hommes de tous les états; enfin, les lumières et les vertus qu'on doit leur supposer, impriment le respect. Mais s'il est question de leur influence dans le gouvernement politique, elle doit être subordonnée à celle des autres corps : leur royaume n'est pas de ce monde. Ils doivent se borner à éclairer le prince sur les moyens les plus propres à faire fleurir la religion et à maintenir les bonnes mœurs; et le prince serait coupable, s'il ne les écoutait pas sur cet objet. Mais ni l'administration des finances, ni celle de la guerre, ni celle de la justice, ni celle de la police intérieure de l'État, ne sont de leur ressort. Ce n'est pas qu'il ne

puisse se trouver dans le clergé des hommes très-capables de bien gouverner l'État, parce qu'ils ont des talens et des connaissances extraordinaires : l'obéissance qu'ils doivent au prince peut même les engager à se charger du ministère; mais ce n'est point parce qu'ils sont ecclésiastiques qu'on les choisit : on peut même dire que ce serait une raison pour se passer d'eux si l'on avait à choisir; car l'esprit de piété et de recueillement qui convient au prêtre appelé à célébrer tous les jours les saints mystères, et le soin de diriger les âmes, qui doit être la première chose pour lui, ne peuvent guère s'accorder avec les soins et les études qu'exigent les affaires du monde. Le Pape, direz-vous, gouverne très-bien ses États : sans doute, parce que le gouvernement est constitué dans cet esprit, et que les relations avec les cours étrangères n'ont d'autre objet que le maintien de la religion, dont le souverain Pontife est le chef. On n'a pas besoin de s'occuper de la guerre; les finances donnent peu d'embarras, et les soins intérieurs relatifs à l'encouragement des beaux-arts sont un délassement pour les hommes religieux.

Heureusement, Monsieur, les hommes attachés à la religion ne regarderont pas votre

livre comme exposant les sentimens de l'Église catholique et les opinions du clergé. S'il en était autrement, ce livre serait infiniment dangereux. Lorsqu'on verrait un Prince disposé à rendre au clergé la dignité, la prépondérance, la fortune et la considération qu'il doit avoir, vos ennemis ne manqueraient pas de lui dire : Voyez où les prêtres veulent vous conduire; et je ne sais ce que le prince pourrait répondre à cet argument; il se garderait bien, sur-tout, de confier à des ecclésiastiques l'éducation de la jeunesse. Espérons que cela n'aura pas lieu, et que, dans le sein du clergé de France, il s'élèvera quelque prélat qui défendra le christianisme en le présentant dans son véritable esprit, en n'ajoutant pas des énigmes effrayantes aux vérités de la foi, des superstitions ridicules à la majesté du culte; en prêchant la paix, la charité, la soumission à l'autorité spirituelle du Pape et à l'autorité temporelle du Roi; en réfutant une doctrine qui tend à l'extinction des lumières et à la destruction de l'ordre social. Alors les chrétiens voudront se réunir sous sa bannière; ils s'attacheront à une religion qui peut seule établir la paix générale, l'espérance et le bonheur dans le cœur des hommes; ils chercheront à ou-

blier les malheurs passés, à en empêcher le retour, et nous pourrons dire encore avec plus de raison que pendant le règne de mille ans : *Christus vincit*, *Christus regnat*, *Christus imperat*.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc.

P. S. On trouve dans les *Annales philosophiques, politiques et littéraires* du mois de décembre, un article sur l'ouvrage que je viens d'examiner. L'auteur de cet article a jugé à propos de me mettre en scène, pour se moquer à la fois et des magnétiseurs et de ceux qui les accusent de magie. Je suis accoutumé à voir le magnétisme tourné en ridicule par des personnes qui n'en connaissent ni la doctrine, ni les moyens, ni le but ; mais je n'en ai pas été moins surpris de la phrase suivante : « D'un côté, on verra M. Deleuze, dans son *Histoire critique du magnétisme*, établir les vertus curatives du chapelet employé comme auxiliaire dans les opérations magnétiques. » Comment se fait-il qu'un homme de lettres qui, lorsque je publiai *Eudoxe*, en rendit un compte si favorable, me croie aujourd'hui capable d'écrire des inepties ? S'il eût pris la peine d'ouvrir mon *Histoire critique du magnétisme* avant de la citer, il y aurait lu (page 114) : « Je ne méprise aucune pratique religieuse ; mais je crois devoir me dispenser de répondre aux mauvais plaisans qui pourraient croire que j'imaginai que le chapelet était un moyen de guérison. »

Obligé d'écrire à un homme qui prétendait qu'un

signe religieux suffirait pour anéantir toute action du magnétisme , je lui dis que les moyens qu'il proposait en augmenteraient l'efficacité. Cela est vrai : mais il est évident que c'est parce qu'ils détruiraient les scrupules et soutiendraient la confiance des personnes simples et pieuses qui en feraient usage , et non par une vertu qui leur soit propre.

Peut-être aurais-je droit d'attendre de la justice et de la politesse du rédacteur des *Annales* , la rétractation d'une erreur, qui, vu la réputation dont jouit son ouvrage , ne saurait être sans conséquence pour moi.

FIN.